

Utilisation de l'outil d'évaluation du risque chimique SEIRICH

(SEIRICH : Système d'Evaluation et d'Information sur le Risque Chimique)

Qu'est-ce que SEIRICH ?

Un outil pour vous aider à évaluer et prévenir les risques chimiques dans votre entreprise.

SEIRICH est une application informatique, gratuite, développée par l'INRS en partenariat avec la Direction Générale du Travail (DGT), la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CNAMTS / CARSAT / CRAM), l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM), l'Union des Industries Chimiques (UIC), le Syndicat national des Industries des Peintures, Enduits et Vernis (SIPEV), le Conseil National des Professions de l'Automobile (CNPA) dans le cadre de signatures de conventions nationales.

La réglementation prévoit des dispositions spécifiques pour les produits chimiques dangereux, notamment l'évaluation des risques chimiques pour tout employeur quel que soit son secteur d'activité et sa taille.

SEIRICH comporte également de nombreuses fonctionnalités qui vous permettront de **gérer et tracer les produits chimiques** dans votre entreprise ainsi que de **disposer des informations et conseils utiles** pour la prévention dans votre entreprise.

Public :

Personnes en charge de l'évaluation des risques chimiques, avec ou sans connaissances particulières en la matière.

Objectif :

Découvrir et comprendre le fonctionnement de l'outil SEIRICH

Contenu :

- Contexte :
 - Convention nationale
- Dispositions réglementaires
- Présentation de l'outil SEIRICH avec démonstration :
 - SEIRICH web
 - SEIRICH entreprises : Niveaux 1, 2 et 3
- Mise en application par des cas pratiques sur les niveaux 1 et 2 de l'outil
Les participants peuvent apporter leurs propres cas pratiques.
- Retours d'expériences, échanges ...

Niveau 1: Néophyte sans compétence particulière dans le domaine des risques chimiques
Niveau 2 : Initié disposant des connaissances essentielles lui permettant de conduire à bien une démarche d'évaluation des risques chimiques
Niveau 3 : Expert confirmé dans le domaine de l'évaluation et de la prévention des risques chimiques

Conditions :

Chaque participant devra apporter son ordinateur portable et avoir installé la dernière version de SEIRICH à partir du site www.seirich.fr.

Date : 01/07/2024

Horaires : 9h — 17h

Nombre de places : Limité à 12 personnes

Tarif : subventionné

Modalités et délais d'accès : consulter le **planning de formation**

Prérequis : aucun

Méthodes pédagogiques mobilisées et modalités d'évaluation : accueil dans une salle de classe dédiée, support de cours projeté, évaluation à chaud, certificat de réalisation de l'action.

Accessibilité aux personnes handicapées.

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.